

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 491 922

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 80 21919

(54) Nouveaux hexapeptides, procédé pour leur préparation et application comme médicaments.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). C 07 C 103/52; A 61 K 31/195.

(22) Date de dépôt..... 14 octobre 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 15 du 16-4-1982.

(71) Déposant : ROUSSEL-UCLAF, société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi sur
les sociétés commerciales, résidant en France.

(72) Invention de : Jean-Claude Gasc, Serge Geoffre, Michel Hospital et Jacques Laurent.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Denise Janiaud, Roussel-Uclaf,
102, route de Noisy, 93230 Romainville.

La présente invention concerne de nouveaux hexapeptides, un procédé pour leur préparation et leur application comme médicaments.

La présente invention a pour objet les produits de formule générale (I) Cys - X - Y - Dlys - Z (I), dans laquelle X représente la séquence Ala - Ala ou la séquence Glu - His, Y représente Cys ou Phe et Z représente Phe lorsque Y représente Cys ou Cys lorsque Y représente Phe, les deux radicaux Cys présents dans la molécule étant reliés par un pont disulfure, ainsi que les dérivés fonctionnels desdits produits de formule (I).

La nomenclature utilisée dans la présente demande est la nomenclature IUPAC, dont les règles sont publiées notamment dans Biochem. J. (1972) 126, 773-780.

15 Conformément aux règles de cette nomenclature, les peptides désignés seulement par une abréviation à 3 lettres sont sous la forme L, existant naturellement. Lorsque ces peptides se présentent sous la forme D, la configuration (D) est précisée avant l'abréviation à 3 lettres.

20 Les symboles suivants ont donc été utilisés pour désigner les acides α -amino carboxyliques :

Cys :	cystéine
Ala :	alanine
Glu :	acide glutamique
25 His :	histidine
Phe :	phenylalanine

Le terme "dérivés fonctionnels" de peptides de formule (I) peut désigner :

- des sels de bases, de préférence une base dérivée d'un métal alcalin, telle que par exemple l'hydroxyde de sodium, le carbonate de sodium, ou le carbonate acide de sodium,
- des esters d'alcoyle dont le radical alcoyle comporte de préférence de 1 à 5 atomes de carbone, comme les radicaux méthyl, éthyl, propyl par exemple,
- 35- des amides primaires ou des amides alkyl-substitués dans lesquelles le (s) groupe (s) alkyl renferme (n.) 1 à 5 atomes de carbone.

Parmi les produits, objet de l'invention, on cite les produits tels que définis par la formule (I) ci-dessus dans laquelle X représente la séquence Ala-Ala, ainsi que les dérivés

fonctionnels desdits produits de formule (I), dans laquelle X représente la séquence Glu-His, ainsi que les dérivés fonctionnels desdits produits de formule (I).

Parmi ces produits, on retient plus particulièrement :

- 5 - le disulfure cyclique ($1 \rightarrow 6$) de N-(cysteinylalanylalanyl phenylalanyl-D-lysyl) cystéine et son acétate,
- le disulfure cyclique ($1 \rightarrow 4$) de N-(cysteinylalanylalanyl cysteinyl-D-lysyl) phénylalanine et son acétate,
- le disulfure cyclique ($1 \rightarrow 4$) de N (cysteinylglutamyl histidylcysteinyl-D-lysyl) phénylalanine.

L'invention a également pour objet les complexes métalliques des peptides de formule (I) ou de leurs dérivés fonctionnels ci-dessus. Les complexes métalliques peuvent être préparés de façon connue et classique, en mettant les peptides au contact de sels métalliques (tels que par exemple les phosphates métalliques), d'hydroxydes métalliques ou d'oxydes métalliques. Les métaux utilisables sont par exemple le cobalt, le nickel, le cuivre, le fer et de préférence le zinc.

On peut préparer, par exemple, un complexe métallique en mélangeant le peptide et un sel, hydroxyde ou oxyde métallique en milieu aqueux.

Selon l'invention, les produits de formule (I) ci-dessus et leurs dérivés fonctionnels peuvent être préparés par un procédé, caractérisé en ce que l'on réalise des réactions de condensation d'acides α -amino carboxyliques successives dans l'ordre convenable, les acides α -amino carboxyliques étant protégés par des groupes de blocage qui sont ensuite éliminés, et que l'on transforme, si désiré, le produit de formule (I) obtenu en un dérivé fonctionnel.

30 Pour maîtriser de telles réactions, il est nécessaire de bloquer le groupe amino de l'un des acides et le groupe carboxylique de l'autre, et les groupes de blocage doivent pouvoir être facilement éliminés par la suite.

De nombreuses méthodes ont été mises au point pour la synthèse des peptides. Une des méthodes pouvant être utilisée est la technique de MERRIFIELD décrite dans JOURNAL OF AMERICAN CHEMICAL SOCIETY 85, pages 2149-2154, (1963).

Selon cette technique, on commence par lier un amino-acide à une particule de résine solide, par exemple par une liaison 40 ester, et le peptide est produit en plusieurs étapes par fixa-

tion successives d'amino-acides protégés à la chaîne en développement. Les réactifs et les sous produits sont éliminés par filtration.

Lorsque la séquence souhaitée a été assemblée, le peptide de est enlevé du support solide.

Selon l'invention, les produits de formule (I) ci-dessus et les dérivés fonctionnels desdits produits peuvent être préparés selon un procédé de condensations successives d'amino-acides, dans lequel on utilise un support en phase solide.

10 Les amino-acides peuvent être attachés à tout polymère adapté qui doit simplement pouvoir facilement être séparé des réactifs n'ayant pas réagi. Il doit contenir un groupement fonctionnel auquel le premier amino-acide protégé peut être lié, par une liaison covalente. Divers polymères conviennent 15 pour cela, comme la cellulose, l'alcool polyvinyle, le polyméthacrylate, le polystyrène sulfoné par exemple. Lors de la préparation des produits donnés en exemple ci-après, on a utilisé une résine chlorométhylée de styrène et de divinylbenzène.

20 D'une manière générale, tous les groupes fonctionnels constitutifs peuvent être protégés d'une manière dont le principe est connu.

Les groupes amino en position alpha peuvent être protégés par exemple par les groupes t-butyloxycarbonyle, carbobenzoxy, 25 adamantlyloxycarbonyl ou isobornéyloxycarbonyle. On utilise essentiellement le groupe t-butyloxycarbonyle. Les amino-acides trifonctionnels peuvent également être protégés sur la fonction latérale. Pour la synthèse des différents produits objet de l'invention, on utilise Cys, Ala, Glu, His, Dlys. Le groupe 30 SH de la cystéine peut être protégé par exemple par un groupe 4-méthoxybenzyl. Le groupe imidazole de l'histidine peut être protégé par exemple par un groupe 2,4-dinitrophényl. Le groupe gamma carboxyl de l'acide glutamique peut être protégé par un radical benzyloxy. Le groupe ϵ NH₂ de la D-lysine peut être 35 protégé par un radical 2,4-dichlorobenzylloxycarbonyl.

Dans les exemples de synthèse donnés ci-après, le premier amino-acide est fixé sur la résine par l'intermédiaire de son sel de césum (cf B.F. GISIN, Helv. Chem. Acta vol 56, fasc 5, p 1476 (1973)).

40 Les amino-acides ont été couplés par la méthode au dicyclo-

hexylcarbodiimide. Les déblocages du radical butyloxycarbonyl ont été effectués par l'acide trifluoroacétique en solution à 50% dans le chlorure de méthylène.

En fin de synthèse, on a éliminé le groupe de blocage 5 2-4, dinitrophényl de l'imidazol de l'histidine par le mercaptoéthanol. Le peptide obtenu a été séparé de la résine par l'acide fluorohydrique, ce qui a éliminé tous les autres blocages des fonctions latérales.

La transformation des produits de formule (I) en dérivés 10 fonctionnels peut comprendre la formation des :

- sels formés par réaction du produit de formule (I) avec une base telle que l'hydroxyde de sodium, le carbonate acide de sodium, l'hydroxyde de potassium,
- esters, formés par réaction du produit de formule (I) avec 15 un alcool tel que par exemple le méthanol, l'éthanol, le propanol, l'isopropanol, le butanol,
- amides, ou amides alkyl substituées dans lesquelles le (s) groupe (s) alkyl renferme (nt) 1 à 5 atomes de carbone selon des méthodes connues (cf. par exemple Houben-Weyl, Methoden 20 der organischen Chemie, 4^e édition, vol. XVI, 1 pages 315 et suivantes).

Les tests à l'acide picrique donnant les titres d'amines libres ont été effectués d'après B.F. GISIN - Anal Chim. Acta 58, 248 (1972).

25 Les analyses des amino-acides des peptides synthétisés ont été effectuées à l'aide d'un analyseur d'amino-acides BECKMAN.

Les produits de formule (I) ci-dessus, et les dérivés fonctionnels desdits produits de formule (I) possèdent 30 d'intéressantes propriétés pharmacologiques : notamment, ils retardent l'extinction de la réponse d'évitement conditionné, ils retardent la disparition de la réponse apprise. Ils favorisent l'attention, la vigilance, la mémorisation.

Ces propriétés justifient leur application en thérapeutique, et l'invention a également pour objet, à titre de médicaments, les produits tels que définis par la formule (I) ci-dessus, ainsi que les dérivés fonctionnels pharmaceutiquement acceptables desdits produits de formule (I).

L'invention a ainsi pour objet des médicaments, tels que 40 définis ci-dessus, caractérisés en ce que dans la formule (I)

X représente la séquence Ala-Ala, ainsi que les dérivés fonctionnels pharmaceutiquement acceptables desdits produits de formule (I), caractérisés en ce que dans la formule (I), X représente la séquence Glu - His, ainsi que les dérivés fonctionnels pharmaceutiquement acceptables desdits produits de formule (I).

L'invention a tout particulièrement pour objet, à titre de médicaments :

- le disulfure cyclique (1 → 6) de N-(cysteinylalanylalanyl phénylalanyl-D-lysyl) cystéine et son acétate,
- le disulfure cyclique (1 → 4) de N -(cysteinylalanylalanyl cysteinyl-D-lysyl) phénylalanine et son acétate,
- le disulfure cyclique (1 → 4) de N-(cysteinylglutamylhistidylcysteinyl-D-lysyl) phénylalanine.

La présente demande a également pour objet, à titre de médicaments, les complexes métalliques pharmaceutiquement acceptables, des peptides de formule (I) ou de leurs dérivés fonctionnels tels que définis ci-dessus.

Les produits de l'invention peuvent être utilisés par exemple dans le traitement des asthénies intellectuelles ou nerveuses, les défaillances de la mémoire, les troubles vasculaires cérébraux majeurs ou mineurs, la sénescence, le surmenage intellectuel.

Les produits de l'invention peuvent être administrés de préférence par voie intranasale, orale, parentérale, sublinguale ou rectale.

La dose usuelle est variable selon l'affection en cause, le produit utilisé, le sujet traité et la voie d'administration. La dose quotidienne peut être par exemple par la voie parentérale de 0,01 µg à 500 µg par kilo de poids corporel, pour les voies orale, intranasale et sublinguale de 0,1 mg à 500 mg par kilo de poids corporel.

L'invention s'étend aux compositions pharmaceutiques renfermant à titre de principe actif, l'un au moins des médicaments précités.

Ces compositions sont réalisées de façon à pouvoir être administrées par voies digestive, parentérale ou intranasale. Pour cela, on transforme les peptides en une forme convenant à l'administration par la voie choisie. De préférence, on les dissout, les met en suspension ou les émulsifie dans un liquide

approprié. On peut également présenter ces peptides sous une forme convenant à l'administration orale, rectale, intranasale, parentérale ou sublinguale, en les mélangeant avec des excipients classiques. Ces compositions pharmaceutiques peuvent 5 être solides ou liquides et se présenter sous les formes pharmaceutiques couramment utilisées en médecine humaine, comme par exemple, les comprimés simples ou dragéifiés, les gélules, les granulés, les suppositoires, les préparations injectables; elles sont préparées selon les méthodes usuelles.

10 Le/ou les principes actifs peuvent y être incorporés à des excipients habituellement employés dans ces compositions pharmaceutiques, tels que le talc, la gomme arabique, le lactose, l'amidon, le stéarate de magnésium, le beurre de cacao, les véhicules aqueux ou non, les corps gras d'origine animale 15 ou végétale, les dérivés paraffiniques, les glycols, les divers agents mouillants, dispersants ou émulsifiants, les conservateurs.

On obtient des préparations particulièrement intéressantes en mettant les peptides de l'invention sous une forme où ils 20 ont une activité prolongée, par exemple en les transformant en complexes métalliques, selon ce qui est indiqué plus haut.

Les exemples donnés ci-après illustrent l'utilisation de la technique en phase solide de MERRIFIELD, mais, comme il a été indiqué plus haut, d'autres techniques classiques 25 de préparation des peptides peuvent être utilisées pour la préparation des produits objet de l'invention.

Les produits de l'invention peuvent par exemple être préparés en couplant des amino-acides isolés ou des peptides, convenablement protégés, à des amino-acides isolés ou à des 30 peptides, également convenablement protégés, au moyen de substances activatrices de la fonction acide carboxylique, comme décrit dans Houben-Weyl : Methoden der organischen Chemie 15/2, Synthesen von Peptiden p. 2-364, (1974) Georg Thieme Verlag, Stuttgart, par exemple au moyen de dicyclo-35 hexylcarbodiimide, de N-éthyl-N'-(diméthylaminopropyl)-carbodiimide, d'o-nitrophénol, de p-nitrophénol ou de pentachlorophénol, avec ou sans addition de substances catalytiques.

Dans les exemples donnés ci-après les abréviations suivantes ont été employées :

Boc =	t-butyloxycarbonyle
4 MeO Bn =	méthoxybenzyl
2,4-DNP =	2,4 dinitrophényl
OBn =	benzyloxy
5 DMF =	diméthylformamide
DCC =	dicyclohexylcarbodiimide
HPLC =	chromatographie liquide préparative à haute performance.

Les exemples donnés ci-après illustrent l'invention
10 sans toutefois la limiter.

Exemple 1 : Acétate de disulfure cyclique (1 → 6) de N-/cysteinylalanylalanyl phénylalanyl-D-lysyl/ cystéine.

Peptide de formule : 'Cys - Ala - Ala - Phe - Dlys - Cys'

Boc - (S-4-MeOBn) Cys - R (R = résine)

15 La fixation du premier amino-acide sur la résine est réalisée sur 10 g de résine de polystyrène à 1 % de divinylbenzène chlorométhylée (capacité de la résine : 0,87 meq par gramme de résine), dans 200 cm³ de DMF, à l'aide de 4,73 g de sel de césium -de la Boc S (4-MeOBn) L cystéine (ledit sel
20 de césium a été préparé en mélangeant de la Boc S (4 - MOB) L-cystéine, de l'éthanol, de l'eau, et du carbonate de césium à pH = 7 en agitant à température ambiante pendant une heure. On agite 18 heures à 60°C puis on essore la résine et lave avec trois fois 200 cm³ de DMF, deux fois 200 cm³ de méthanol,
25 trois fois 200 cm³ de chlorure de méthylène, puis sèche la résine sous vide et obtient 13 g de résine titrant 0,4 meq de L cystéine bloquée par gramme de résine finale.

Cys - R

Les 13 g de la résine obtenue ci-dessus sont traités
30 successivement par deux fois 150 cm³ d'acide trifluoroacétique à 50% dans le chlorure de méthylène pendant 10 minutes, deux fois 150 cm³ de chlorure de méthylène, une fois 150 cm³ d'isopropanol, deux fois 150 cm³ de chlorure de méthylène, deux fois 150 cm³ de triéthyl amine à 12% de chlorure de méthylène
35 pendant 10 minutes, deux fois 150 cm³ de chlorure de méthylène, une fois 150 cm³ d'isopropanol, une fois 150 cm³ de méthanol, et six fois 150 cm³ de chlorure de méthylène.

N^α-Boc-N^ε (2,4 dichloro benzyloxycarbonyl) D lysine -Cys-R

Sur Cys-R obtenu précédemment on ajoute 15,8 moles de
40 N^α -Boc-N^ε (2,4-dichloro benzyloxycarbonyl) D Lysine dissoutes

dans 150 cm³ de chlorure de méthylène, puis 18 cm³ de DCC dans le chlorure de méthylène. Le couplage étant complet après 10 minutes (test à la ninhydrine négatif). On lave alors par 2 fois 150 cm³ de chlorure de méthylène, 1 fois 150 cm³ de méthanol, 1 fois 150 cm³ d'isopropanol et 5 fois 150 cm³ de chlorure de méthylène.

D - Lys - Cys - R

On débloque la D Lys en opérant comme pour le déblocage de Cys ci-dessus.

10 Couplages suivants

On réalise ensuite les couplages, lavages, déblocages, comme pour les couplage; lavage, déblocage du deuxième amino-acide ci-dessus D-Lys, dans l'ordre suivant, avec les amino-acides protégés suivants :

- 15 - Boc L phénylalanine
- Boc L Alanine
- Boc L Alanine
- Boc S (4-méthoxybenzyl) L Cystéine.

Après déblocage du dernier amino-acide, la cystéine, 20 on obtient 16,8 g de résine finale.

Séparation du peptide de la résine.

Dans un réacteur à acide fluorhydrique, on place les 16,8 g de résine obtenue précédemment, 18 cm³ d'anisole, condense 80 cm³ d'acide fluorhydrique, agite une heure à 0°C, 25 évapore sous vide, lave la résine avec 3 fois 200 cm³ d'acétate d'éthyle, extrait alors le peptide:

Cys - Ala - Ala - Phe - D Lys - Cys de cette résine avec successivement 4 fois 20 cm³ d'acide acétique, 4 fois 20 cm³ d'eau, 4 fois 20 cm³ d'acide acétique à 50% d'eau, réunit les 30 extraits, lyophilise et obtient 3,9 g d'acétate de Cys - Ala - Ala - Phe - D Lys - Cys. On dissout immédiatement le produit dans 100 cm³ d'eau, filtre, recueille le filtrat qui est immédiatement utilisé pour l'étape suivante.

Cyclisation du peptide

35 Dans 500 cm³ d'eau contenant 4 g de ferricyanure de potassium, on ajoute goutte à goutte en une heure trente minutes la solution de peptide obtenue précédemment en maintenant le pH à 7,5 avec de l'ammoniaque 1 M. On passe ensuite la solution jaune obtenue sur 500 g de résine DOWEX (Cl⁻), lave 40 la résine par 2 fois 300 cm³ d'eau bidistillée, lyophilise

la solution incolore obtenue et obtient 6,6 g de
Cys - Ala - Ala - Phe - D Lys - Cys^l brut.

Purification

On purifie le produit brut par chromatographie liquide préparative à haute performance (HPLC) sur cartouche de silice portant des chaînons hydrocarbonés en C₁₈, en éluant successivement :

- 1/ avec 10 litres d'un mélange méthanol, eau bidistillée (15/85) contenant 3 g d'acétate d'ammonium par litre.
- 10 2/ avec 2,5 litre d'un mélange méthanol - eau bidistillée 20/80 contenant 3 g d'acétate d'ammonium par litre.

On lyophilise le dernier éluant pour obtenir :

Cys - Ala - Ala - Phe - D Lys - Cys^l
reprend plusieurs fois avec de l'eau bidistillée, lyophilise jusqu'à poids constant, et obtient ainsi 1,91 g du peptide attendu purifié.

- Analyse Amino-Acides

en théorie : Cys : Ala : Phe : Lys = 2 : 2 : 1 : 1

On obtient en fait = 2,02 : 2,12 : 1,02 : 1

20 - α/D (eau) = -5°

- Bichroïsme circulaire (eau)

max 220 nm D_{ϵ} = + 5,8

max 270 nm D_{ϵ} = - 0,25

Exemple 2 : Acétate de disulfure cyclique (1 → 4) de N-/cys-teinyllalanylalanyl cystéinyl-D-lysyl/ phénylalanine.

Cys - Ala - Ala - Cys^l - Dlys - Phe - CH₃COOH

Boc - Phe - R (R = Résine)

La fixation du premier amino acide sur la résine est réalisée sur 7,5 g de résine de polystyrène à 1% de divinylbenzène identique à celle utilisée lors de la préparation du produit de l'exemple 1, à l'aide de 4,46 g de sel de césum : Boc - Phe - OC_s, en agitant dans 95 cm³ de DMF à 55°C pendant une nuit.

Phe - R

35 Le groupement protecteur Boc est éliminé par action pendant 10 minutes d'acide trifluoroacétique en solution dans 50% de chlorure de méthylène. La teneur en Phe de la résine, évaluée par le test à l'acide picrique est de 0,76 meq par gramme de résine. La résine est ensuite lavée avec successivement du DMF, du chlorure de méthylène, de l'isopropanol, en

finissant par du chlorure de méthylène.

Boc - D Lys - Phe - R

On réalise le couplage suivant de 4,49 g de N^α - Boc - N^E (2,4-dichlorobenzylxy-carbonyl) - D Lys -, à l'aide de 5 13 cm³ d'une solution molaire de DCC dans le chlorure de méthylène.

La réaction de couplage est complète au bout d'une heure (le test à la ninhydrine étant alors négatif), on réalise des lavages successifs par 150 cm³ de chlorure de méthylène, 10 150 cm³ de méthanol, 150 cm³ d'isopropanol et 5 fois 150 cm³ de chlorure de méthylène.

On élimine le groupement Boc par action pendant 10 minutes de l'acide trifluoroacétique en solution dans 50% de chlorure de méthylène, puis lave à nouveau par DMF, chlorure 15 de méthylène, méthanol.

Boc (S- 4 MeO Bn) - Cys - Dlys - Phe - R

On réalise ensuite le couplage suivant, en fixant 3,41 g de Boc-(S-4 MeOBn) -Cys dans 13 cm³ d'une solution molaire de DCC dans le chlorure de méthylène.

20 Après une heure le test à la ninhydrine est négatif. On laisse ainsi sous agitation pendant 20 heures. On réalise les lavages, élimination de Boc et lavages comme après les deux couplages précédents.

Couplages suivants :

25 On réalise ensuite les couplages, lavages, déblocages, lavages, comme pour les étapes précédentes, en utilisant dans l'ordre, les amino-acides protégés suivants :

- Boc - Ala (deux fois)

- Boc - (S-4-MeO Bn) - Cys, et obtient 14,5 g de résine, portant 30 l'hexapeptide formé.

Cys - Ala - Ala - Cys - Dlys - Phe - R

Séparation du peptide de la résine (avec déprotection des chaînes latérales).

Les 14,5 g de résine obtenue ci-dessus sont hydrolysés 35 par l'acide fluorhydrique dans un réacteur à acide fluorhydrique.

On place dans le réacteur 14,5 g de résine peptide, 14,5 cm³ d'anisole, complète à 100 cm³ d'acide fluorhydrique condensé à environ - 80°C sous pression réduite, agite 40 45 minutes à 0°C, évapore 90 minutes sous pression réduite,

lave la résine à l'acétate d'éthyle avant d'extraire le peptide en lavant alternativement à l'eau distillée et à l'acide acétique, filtre, lyophilise le filtrat, et obtient 4,2 g d'acétate de Cys - Ala - Ala - Cys - Dlys - Phe

5 Cyclisation

On agite le peptide obtenu dans 350 cm³ d'eau, filtre, verse le filtrat dans 450 cm³ d'une solution 0,02 M de ferricyanure de potassium en maintenant le pH entre 6,5 et 7 par de l'ammoniaque N. On amène ensuite le pH à 5 par de l'acide acétique, agite la solution avec de la résine DOWEX (Cl⁻), filtre, amène à sec à 25°C sous pression réduite, reprend par de l'eau, lyophilise et obtient 6 g d'acétate de Cys - Ala - Ala - Cys - Dlys - Phe.

Purification

15 Le produit brut est purifié par HPLC sur un appareil Prep 500 WATERS muni d'une cartouche de silice - C₁₈ en éluant les fractions contenant le produit successivement par des mélanges méthanol/eau contenant tous 3 g d'acétate d'ammonium par litre.

- 20 1) - un mélange méthanol/eau (25 : 75)
- 2) - un mélange méthanol/eau (21 : 79)
- 3) - un mélange méthanol/eau (22 : 78)
- 4) - un mélange méthanol/eau (23 : 77)

On obtient 0,365 g de produit pur attendu.

25 Analyse d'amino-acides :

en théorie :

Cys : Ala : Cys : Phe = 2 : 2 : 1 : 1

On obtient en fait : 1,96 : 2,06 : 1,08 : 1

- $\alpha/\text{D} \approx +16^\circ$ (c = 0,5%), eau sur solution filtrée)

30 - Dichroïsme circulaire (eau)

max 211 nm $D\epsilon = +4,7$

max 229 nm $D\epsilon = -6,0$

max 285 nm $D\epsilon = +0,3$

Exemple 3 : Disulfure cyclique (1 → 4) de N-/cysteinyl gluta-

35 mylhistidylcysteinyl - D - lysyl/ phénylalanine.

Cys - Glu - His - Cys¹ - Dlys - Phe

Boc - Phe - R (R = résine)

On utilise comme support solide 5 g d'une résine de polystyrène à 1% de divinylbenzène chlorométhylée identique à celle utilisée pour la préparation du produit de l'exemple 1.

La condensation du premier amino-acide Phe est réalisée à l'aide de 2,978 g de Boc - Phe - OCs dissous dans 50 cm³ de DMF. On chauffe à 50°C sous agitation pendant 20 heures. Le déblocage de Phe est réalisé comme à l'exemple 1.

5 Couplages suivants

On réalise ensuite les couplages successifs, comme lors de la préparation du produit de l'exemple 1, en utilisant successivement les amino-acides protégés suivants :

- N^α - Boc - N^ε (2,4-dichloro-benzyloxycarbonyl) D - Lys

10 (on opère comme à l'exemple 1)

- Boc -(S - 4 MeO Bn) Cys (on opère comme à l'exemple 1)

- α Boc - (2,4 DNP) His (le groupement α Boc est éliminé par action de l'acide trifluoracétique à 50% dans le chlorure de méthylène et le groupement 2,4-dinitrophényle est éliminé en 15 fin de synthèse par le 2-mercaptopropanoïde comme indiqué ci-dessous :

- α Boc - Glu (O Bn)

- Boc -(S 4 MeO Bn) Cys

On obtient ainsi 10 g de Cys - Glu - (2,4 DNP) His - Cys - 20 Dlys - Phe - R

Déblocage de 2,4 DNP de His

On mélange la totalité de la résine obtenue ci-dessus, 100 cm³ de DMF, 100 cm³ de 2-mercaptopropanoïde, ajuste à pH = 8 avec de la triéthylamine, laisse sous agitation à température ambiante pendant 18 heures, essore la résine, lave au DMF, acétate d'éthyle, chlorure de méthylène, méthanol, et chlorure de méthylène, sèche sous pression réduite et obtient 9,75 g de l'hexapeptide attendu lié à la résine.

Séparation du peptide de la résine

30 On mélange 4,875 g du produit obtenu ci-dessus, 5 cm³ d'anisole, 50 cm³ d'acide fluorhydrique redistillé, sous agitation, à 0°C / + 5°C pendant 3/4 d'heure, élimine l'acide fluorhydrique et l'anisole sous pression réduite, lave la résine à l'acétate d'éthyle, puis récupère le produit en laveant à l'acide acétique pur puis à l'eau, filtre, lyophilise le filtrat, et obtient 2,143 g d'acétate de :

Cys - Glu - His - Cys - Dlys - Phe

Cyclisation

On opère comme à l'étape de cyclisation décrite ci-dessus 40 à l'exemple 2, et obtient 1,704 g de produit attendu brut.

Purification

On purifie le produit brut sur carboxyméthylcellulose.

On dissout le produit brut dans une solution d'acétate d'ammonium 0,025 M à pH = 4 et fait passer cette solution sur la colonne en éluant avec une solution d'acétate d'ammonium 0,025 M à pH 4 puis une solution d'acétate d'ammonium 0,05 M à pH = 4.

Après lyophilisation on obtient :

422 mg de peptide attendu

10 - Analyse d' amino-acides :

en théorie

Cys : Glu : His : Dlys : Phe =

2 : 1 : 1 : 1 : 1

On obtient en fait :

15 1,6 : 1 : 1,02 : 1,12 : 1,12

- α/ρ_D (c = 0,5%, H₂O) = +11° ± 2°

Dichroïsme circulaire (eau)

max \approx 222 nm $D\epsilon \approx -2,8$

max \approx 260 nm $D\epsilon \approx -0,2$

20 ETUDE PHARMACOLOGIQUE

Action sur l'extinction d'un apprentissage d'évitement actif à renforcement négatif.

Le protocole et l'appareil utilisés ont été décrits par DE WIED (Proc. Soc. exp. Biol. Med. 1966, 122, 28).

25 L'apprentissage est effectué dans une boite équipée d'une lampe de 60 W (stimulus conditionnel : SC), d'un mât et d'un plancher électrifiable relié à un stimulateur électrique qui permet de délivrer un choc douloureux de 75 volts (stimulus inconditionnel : SIC).

30 Le stimulus conditionnel (SC) est présenté seul pendant 5 secondes, puis est associé au stimulus inconditionnel (SIC) jusqu'à ce que l'animal s'agrippe au mât réalisant ainsi la réponse d'évitement recherchée. La réponse conditionnée (RC) est acquise lorsque l'animal répond au stimulus conditionnel.

35 Dix essais à 60 secondes d'intervalle sont effectués quotidiennement pendant 3 jours. L'examen de l'extinction de l'apprentissage réalisé avec suppression du stimulus inconditionnel (SIC) est suivi le 4 ème jour au cours de trois essais à 2 heures d'intervalle sur les animaux présentant au moins 40 7 réponses conditionnées (RC).

Le composé est injecté par voie sous cutanée sous forme de complexe phosphate - zinc aussitôt après le premier essai d'extinction de l'apprentissage à des lots de 5 rats. Les résultats sont comparés à ceux obtenus chez un lot d'animaux 5 témoins.

L'évolution des réponses conditionnées au cours de la période d'extinction de l'apprentissage 2 et 4 heures après l'injection du composé est exprimée en pourcentage de variation par rapport au nombre de réponses conditionnées, observé 10 au cours du premier essai d'extinction, avant traitement.

On a obtenu les résultats suivants :

Produit administré	Dose µg/Rat	% de réponses conditionnées (RC) au cours de la période d'extinction de l'apprentissage.	
		après 2 heures	et 4 heures
Neant		60	30
Produit de l'exemple 1	1	51	49
	10	76	71
Produit de l'exemple 2	1	59	35
	10	71	75
Produit de l'exemple 3	1	75	29
	10	70	50

Conclusion :

On voit que par rapport aux résultats observés chez les 15 animaux témoins, les produits de l'invention retardent l'extinction de l'apprentissage qui apparaît au cours du temps en l'absence de renforcement (le renforcement, qui est un renforcement négatif, étant constitué par le stimulus inconditionnel SIC).

REVENDICATIONS

- 1) - Les produits de formule générale (I) Cys - X - Y - Dlys - Z (I) dans laquelle X représente la séquence Ala - Ala ou la séquence Glu - His, Y représente Cys ou Phe et Z représente Phe lorsque Y représente Cys ou Cys lorsque Y représente Phe,
5 les deux radicaux Cys présents dans la molécule étant reliés par un pont disulfure, ainsi que les dérivés fonctionnels desdits produits de formule (I).
- 2) - Les produits tels que définis par la formule (I) de la revendication 1, dans laquelle X représente la séquence Ala-
10 Ala, ainsi que les dérivés fonctionnels desdits produits de formule (I).
- 3) - Les produits tels que définis par la formule (I) de la revendication 1, dans laquelle X représente la séquence Glu - His, ainsi que les dérivés fonctionnels desdits produits de
15 formule (I).
- 4) - Le disulfure cyclique ($1 \rightarrow 6$) de N-(cysteinylalanylalanyl phénylalanyl-D-lysyl) cystéine et son acétate.
- 5) - Le disulfure cyclique ($1 \rightarrow 4$) de N-(cysteinylalanylalanyl cysteinyl-D-lysyl) phénylalanine et son acétate.
- 20 6) - Le disulfure cyclique ($1 \rightarrow 4$) de N-(cysteinylglutamyl histidylcysteinyl-D-lysyl) phénylalanine.
- 7) - Complexes métalliques des peptides de formule (I) ou de leurs dérivés fonctionnels tels que définis à la revendication 1.
- 25 8) - Procédé de préparation d'un produit selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que l'on réalise des réactions de condensation d'acides α -amino carboxyliques successives dans l'ordre convenable, les acides α -amino carboxyliques étant protégés par des groupes de blocage
30 qui sont ensuite éliminés, et que l'on transforme, si désiré, le produit de formule (I) obtenu en un dérivé fonctionnel.
- 9) - Procédé de préparation selon la revendication 8, caractérisé en ce que l'on utilise un support en phase solide.
- 10) - A titre de médicaments, les produits tels que définis
35 par la formule (I) de la revendication 1, ainsi que les dérivés fonctionnels pharmaceutiquement acceptables desdits produits de formule (I).

- 11) - Médicament selon la revendication 10, caractérisé en ce que dans la formule (I), X a la valeur indiquée à la revendication 2, ainsi que les dérivés fonctionnels pharmaceutiquement acceptables desdits produits de formule (I).
- 12) - Médicament selon la revendication 10, caractérisé en ce que dans la formule (I), X a la valeur indiquée à la revendication 3, ainsi que les dérivés fonctionnels pharmaceutiquement acceptables desdits produits de formule (I).
- 13) - A titre de médicament, l'un quelconque des produits définis aux revendications 4, 5 ou 6.
- 14) - A titre de médicament, les complexes métalliques pharmaceutiquement acceptables définis à la revendication 7.
- 15) - Compositions pharmaceutiques renfermant à titre de principe actif, l'un au moins des médicaments tels que définis à l'une quelconque des revendications 10 à 14.